



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Rapport d'autoévaluation

Janvier-Aout 2025

@Octobre 2025

Acronymes

ACCT	Agence Comptable Centrale du Trésor
APD	Aide publique au développement
BDT	Bons du Trésor
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BID	Banque Islamique de Développement
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CBI	Conférence des bailleurs de fonds et des investisseurs
CUT	Compte unique du Trésor
CTSP-RFP	Cellule Technique de Suivi des Programmes et de la Reforme des Finances Publiques
DAF	Division des Affaires Financières
DGB	Direction Générale du Budget
DNCF	Direction Nationale du Contrôle financier
DND-APD	Direction Nationale la Dette et de l'Aide Publique au Développement
DNPEC	Direction Nationale des Prévisions Economiques et de la Conjoncture
DGI	Direction Générale des Impôts
DGPEIP	Direction Générale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés
DNSI	Direction Nationale des Services Informatiques
DGTCP	Directions Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique EPA Etablissement Public Administratif
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FED	Fonds Européen de Développement
FINEX	Financement Extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IGF	Inspection Générale des Finances
IPPTE	Initiative Pays Pauvres Très endettés

MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
PAON	Programme d'Appui à l'Ordonnateur National
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PIB	Produit intérieur brut
LORLF	Loi Organique Relative aux Lois de Finances
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PIN	Programme Indicatif National
PPP	Partenariat Public Privé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGGBCP	Règlement Général de Gestion Budgétaire et de Comptabilité Publique
TVA	Taxe sur la Valeur Ajouté
UE	Union européenne

Table des matières

Acronymes	2
Résumé exécutif	5
1. Introduction	6
2. Présentation des contrats de performance	7
Direction Nationale des Prévisions Economiques et la Conjoncture.....	8

Direction Nationale du Contrôle Financier	13
Unité Partenariat Public-Privé	14
Inspection Générale des Finances	16
Cellule Technique de Suivi des Programmes et Réformes des Finances Publiques..	17
Fonds Spécial d'Investissement	18
Direction Général des Investissements Publics	19
Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	23
Direction Générale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés	26
Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics	28
Direction Nationale de la Dette et de l'Aide Publique au Développement	29
Centre de Formation en Finances Publiques	31
3. Mise en œuvre des activités	32
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques.....	32
Axe 2 : Gestion stratégique des Investissements, du Patrimoine public et de la Dette	Erreur ! Signet non défini.
Axe 3 : Consolidation du rôle économique du Ministère et du Pilotage des politiques publiques	Erreur ! Signet non défini.
4. Analyse de la performance	40
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique	40
Axe 2 : Gestion stratégique investissements et dette	40
Axe 3 : Pilotage des politiques publiques.....	41
Performance Globale par Catégorie.....	41
Performance par Domaine Stratégique	41
5. Analyse de pertinence des résultats	Erreur ! Signet non défini.
6. Bilan de la période	50
7. Recommandations	50
8. Conclusion	51

Résumé exécutif

Le rapport d'autoévaluation du Ministère de l'Économie et des Finances, couvrant la période **janvier-août 2025**, montre des progrès significatifs dans la mise en œuvre du contrat de performance 2025. Le taux global d'exécution des activités atteint **89 %**, confirmant la dynamique engagée dans la modernisation de la gouvernance financière, l'optimisation des investissements publics, la gestion de la dette et l'amélioration du pilotage des politiques publiques.

Sur le plan de la gouvernance, les résultats démontrent une modernisation accélérée, avec une digitalisation totale des outils stratégiques (TELEMO, SIGPIP, SYCOF) et une implémentation de **93 %** des plans de contrôle. Les réformes structurantes, notamment le PREFIP, Trésorpay et le programme FEC avec le FMI, affichent des progrès solides malgré quelques retards liés à la validation du diagnostic et à la signature du memorandum.

Au titre de la gestion des investissements et de la dette, les performances sont encourageantes : finalisation complète du PIP, montée en puissance des mécanismes AE/CP, progression notable des PPP (80 % de la cible), et exécution de **62 %** des projets sous tutelle. L'inventaire des actifs publics atteint 61 %, tandis que la gestion de la dette progresse vers un renforcement institutionnel attendu.

Concernant le pilotage des politiques publiques, les performances sont également positives. La production analytique est réalisée à plus de 80 %, les outils d'évaluation des politiques publiques atteignent un taux d'exécution de 83 %, et la coordination CNC progresse de manière satisfaisante. La formation continue des cadres enregistre un taux remarquable de 97 %, et le pays obtient une notation B+, le positionnant 2^e en Afrique francophone.

Dans son ensemble, la performance globale montre une gouvernance forte (92 %), un pilotage efficace (88 %) et une gestion des investissements en nette progression (86 %), confirmant la solidité des réformes et l'amélioration continue de la performance institutionnelle.

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes structurelles engagées par le Gouvernement, le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) s'est doté d'un contrat de performance 2025, outil stratégique de pilotage visant à renforcer la gouvernance financière, améliorer l'efficacité de l'action publique et accroître la mobilisation des ressources intérieures. Ce dispositif cohérent de contractualisation publique s'inscrit dans l'adoption des principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la modernisation de la gestion des finances publiques.

L'élaboration et le suivi de ce contrat de performance s'appuient sur un cadre de référence précis, constitué notamment de la lettre de mission, du Plan Annuel Opérationnel (PAO) ainsi que des axes d'intervention et objectifs assignés aux différentes structures du MEF. Ces instruments fixent les priorités, déterminent les responsabilités institutionnelles et définissent les indicateurs de résultats attendus.

Par ailleurs, le dispositif s'inscrit dans un cadre institutionnel et réglementaire marqué par l'application des lois organiques relatives aux finances publiques, des textes régissant la gestion des ressources de l'État, ainsi que des normes internationales en matière de transparence et de redevabilité.

Le présent rapport de suivi rend compte de la mise en œuvre des activités programmées dans le cadre du contrat de performance 2025. Il repose sur une méthodologie participative et inclusive, combinant la collecte de données auprès des directions et services concernés, l'analyse des indicateurs de performance, ainsi que la confrontation des résultats obtenus aux objectifs fixés. Ce processus permet de mesurer les progrès accomplis, d'identifier les contraintes rencontrées et de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

2. Présentation des contrats de performance

Les présents contrats de performance, assignés par le Ministre de l'Economie et des Finances aux différentes structures de son département, a pour objet de déterminer leurs obligations, pour l'atteinte des objectifs stratégiques assignés au Ministre de l'Economie et des Finances dans sa lettre de mission 2025. En signant ces contrats, les structures se sont engagées dans l'atteinte des objectifs mentionnés dans le tableau ci-dessous avec des Indicateurs de performance.

Direction Nationale des Prévisions Economiques et la Conjoncture

Objectifs	Actions	Indicateurs de résultats
Axe 3 : Consolidation du rôle économique du ministère et du pilotage des politiques publiques		
3.1 Positionner le Ministère de l'Economie et des Finances comme acteur central dans la définition et la coordination des politiques économiques sectorielles, en assurant l'articulation entre planification, financement et évaluation de l'impact des politiques publiques	3.1.1 Mise en place d'un dispositif de suivi conjoncturel des politiques sectorielles	1. Termes de références. 2. Rapport d'atelier de validation des outils de suivi conjoncturel de politique sectorielles 3. Tableau de bord statique 4. Tableau de bord dynamique.
	3.1.2 Mise en place des outils d'évaluation d'impacts des politiques publiques	1. Modèle d'équilibre général calculable standard disponible. 2. Modèle d'équilibre général calculable micro-simulation. 3. Nombre de rapports d'évaluation d'impact produits et publiés.
	3.1.4 Renforcements de la coordination des politiques économiques (CNC)	1. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des réunions CNC 2. Nombre de sessions de coordination (CNC) tenues avec procès-verbal validé 3. Taux de participation des membres aux sessions.
	3.2.2 Mise en place d'une plateforme de dialogue avec le secteur privé	1. Arrêté ou décision portant création d'un cadre institutionnel de concertation

		permanent avec les PTF au plus tard fin octobre 2025 avec au moins 80% des membres ayant participé à la première réunion. 2. Nombre de sessions de concertation tenues selon le calendrier établi avec les PTF. 3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des réunions de concertation
3.2 Déployer une démarche proactive de dialogue économique avec les institutions régionales et internationales de financement, les investisseurs privés et les agences de notation, afin de renforcer la crédibilité macroéconomique du pays	3.2.3 Élaboration et partage d'un narratif économique clair et crédible (document de position nationale exposant la vision à long terme, les réformes clés, les performances macroéconomiques, et les besoins de financement)	1. Termes de référence 2. Rapport de validation de document de position économique nationale 3. Nombre d'institutions nationales et internationales ayant bénéficié du document de position nationale 4. Taux d'engagement des parties prenantes suite à la communication du narratif économique
	3.2.4 Structuration d'une stratégie de communication économique externe (établir une cellule de communication, améliorer la visibilité du pays auprès des agences de notation économique)	1. Arrêté portant mise en place d'une cellule de communication économique externe 2. Nombre de supports de communication économique produits et diffusés auprès des agences de notation

		et partenaires internationaux 3. Taux d'achèvement du plan stratégique de communication externe validé par les autorités compétentes 4. Évolution du score ou de la notation perçue auprès des agences de rating
3.3 Renforcer les capacités internes de formulation, d'analyse et de prospective économique pour anticiper les risques, évaluer les options politiques et accompagner les décisions stratégiques du Gouvernement ;	3.3.1 Renforcement des compétences humaines et techniques de la DNPEC	1. Taux de réalisation des actions prévues dans le plan de renforcement des capacités (PRODOC) 2. Nombre de cadres de la DNPEC formés sur les outils d'analyse économique, de prévisions, de suivi-évaluation et de modélisation 3. Taux de satisfaction des bénéficiaires des actions de renforcement des capacités Taux d'atteinte des objectifs de renforcement définis dans le PRODOC
	3.3.2 Développement d'une culture de l'évaluation et de la décision fondée sur l'évidence (Rendre systématique l'analyse d'impact ex-ante et ex-post des politiques et réformes)	1. Nombre d'évaluations ex-ante réalisées sur les politiques ou réformes proposées 2. Nombre d'outils et logiciels de planification et d'évaluation accessibles au

		personnel mise en place (ou disponible) 3. Nombre de notes d'aide à la décision (fondée sur l'évidence) produites pour les instances gouvernementales 4. Nombre d'évaluations ex-post de politiques publiques menées
	3.3.3 Orientation des thèses doctorales et mémoires appliqués sur les idées de projets et programmes et les enjeux économiques guinéens	1. Arrêté portant mise en place du comité ad hoc de réflexion 2. Nombre de session tenue par le comité ad hoc 3. Projet de memorandum soumis aux autorités.
3.4 Produire et diffuser régulièrement des analyses macroéconomiques, des bulletins financiers et des indicateurs de performance économique Utiles à la décision publique et à la communication gouvernementale.	3.4.1 Renforcement des fonctions statistiques du ministère de l'économie et des finances	1. Taux de couverture statistique 2. Délais de publication
	3.4.2 Développement sur mesure des outils de collectes électroniques de données conjoncturelles	1. Rapport d'évaluation des outils existants 2. % des points focaux identifié 3. Termes de référence pour la mise en place de l'outil
	3.4.3 Production régulière des supports analytiques	1. Nombre de tableaux de bord économiques produits par an 2. Nombre de notes hebdomadaires produits par mois 3. Nombre de notes trimestrielles de

		conjoncture de l'économie guinéenne (NCEG) par an 4. Nombre de rapport régional de conjoncture produits par an 5. Nombre de rapports semestriels de suivi conjoncturel des politiques sectorielles produits par an 6. Nombre de rapports semestriels des indicateurs de transitions fiscales produits par an 7. Nombre de notes d'analyses économiques 8. Rapport Économique et Financier (REF) 9. Nombre de rapports trimestriels de convergence 10. Nombre de rapport pluriannuel de convergence 11. Nombre de rapports semestriels CPIA produits par an 12. Taux de respect du calendrier de publication des supports analytiques
--	--	--

Direction Nationale du Contrôle Financier

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques		
1.4 Moderniser les outils numériques du ministère, achever l'opérationnalisation complète de la plateforme E-procurement et renforcer la digitalisation des processus de gestion Budgétaire, comptable et financière	1.4.2 Remplacement des méthodes manuelles actuelles (souvent sur Excel ou papier) d'exécution, de contrôle et de suivi des dépenses par les outils numériques intégrés, automatisés et collaboratifs	1. Arrêté (Décision) portant mise en place des instances de pilotage et opérationnelles au plus tard fin août 2025 (SICOF) 2. Feuille de route disponible deux semaines après la première réunion des instances (SICOF) 3. Termes de références disponibles deux semaines après la validation de la feuille de route (SICOF)
1.5 Elaborer un plan systématique de contrôle de la gestion publique, incluant la production régulière des rapports de conformité sur les engagements, les paiements et les obligations fiscales et financières de l'Etat	1.5.1: Elaboration d'un plan de contrôle systématique a priori et a posteriori actuel	1. Élaboration du plan annuel d'audit des services de contrôle financier 2. Exécution du plan annuel d'audit 3. Suivi de la mise en œuvre des recommandations
	1.5.2 En attendant la mise en place du plan de contrôle systématique, maintenir le système de contrôle existant	4. Taux d'affectation des contrôleurs financiers auprès de tous les ordonnateurs des dépenses publiques (100%) 5. Rapport de validation du guide pratique du contrôle financier 6. Rapport d'exécution budgétaire trimestriel 7. Rapport sur les comptes administratifs

Unité Partenariat Public-Privé

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

2.2 Développer les instruments de financement innovants, y compris les partenariats public-privé, et appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources extérieures	2.2.1.1 Dématérialisation du processus PPP	1. Termes de référence élaborés au plus tard le 31/08/2025
		2. Outil numérique de digitalisation est mise en place
		3. Nombre d'agents formés à l'utilisation du système PPP digital
	2.2.1.2 Définition d'une stratégie nationale des PPP	1. Termes de référence élaborés au plus tard le 31/08/2025
		2. Rapport de validation du diagnostic du cadre des PPP et du financement des infrastructures au plus tard le 31/12/2025
		3. Taux de participation des parties prenantes à l'élaboration de la stratégie PPP
	2.2.1.3 Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines de l'UPPP	1. Nombre de cadres formés sur les PPP
		2. Score d'évaluation des participants
		3. Arrêté ou décision portant création d'une cellule d'ingénierie
		4. Nombre de voyages d'études réalisés
		5. Taux de mise en œuvre des

		recommandations issues des voyages d'études
	2.2.2.1 Evaluation de la capacité actuelle de mobilisation des ressources extérieures	1. Nombre de projets financés par des ressources extérieures
		2. % recommandations mis en œuvre
		3. Niveau de satisfaction des partenaires techniques et financiers (PTF)
	2.2.2.2 Elaboration de la stratégie nationale de mobilisation des ressources extérieures	1. Termes de référence élaborés au plus tard le 31/08/2025
		2. Arrêté ou décision portant mise en place d'un dispositif institutionnel et technique de mobilisation des ressources extérieures, au plus tard le 31/12/2025
		3. Rapport de validation et adoption de la stratégie par les autorités compétentes

Inspection Générale des Finances

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

1.5 Élaborer un plan systématique de contrôle de la gestion publique, incluant la production régulière de rapports de conformité sur les engagements, les paiements et les obligations fiscales et financières de L'État	1.5.1 Elaboration d'un plan de contrôle systématique a priori et a posteriori	1. Arrêté ou décision portant mise en place du comité de pilotage
		2. Tenue de la première session plus tard le 30 septembre 2025, avec au moins 80 % des membres ayant participé.
		3. Feuille de route validée du processus d'élaboration est disponible et diffusée dans un délai de 30 jours après la mise en place du comité de pilotage
		4. Rapport de validation du diagnostic complet des finances publiques.
	1.5.2 En attendant la mise en place du plan de contrôle systématique, maintenir le système de contrôle existant	1. Taux de réalisation de missions de contrôle de la gestion publique
		2. Taux de réalisation mission d'audit internes
		3. Taux de réalisation mission d'évaluation des politiques publique
		4. % des de mise œuvre des recommandations
		5. Etudes disponibles pour la construction du siège des corps de contrôle

Cellule Technique de Suivi des Programmes et Réformes des Finances Publiques

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

1.1 Élaborer et mettre en œuvre un nouveau programme de réformes des finances publiques, en mettant un accent particulier sur le renforcement des dispositifs de contrôle interne, la lutte contre la corruption et la performance dans la dépense publique	1.1.1 Elaboration d'un programme de réformes des Finances Publiques (PREFIP)	1. Arrêté ou décision portant mise en place du comité de pilotage du PREFIP
		2. Tenue de la première session plus tard le 30 septembre 2025, avec au moins 80 % des membres ayant participé.
		3. Feuille de route validée du processus d'élaboration du PREFIP est disponible et diffusée dans un délai de 30 jours après la mise en place du comité de pilotage
		4. Rapport de validation du diagnostic complet des finances publiques.
	1.1.3 Suivi du financement d'urgence du FMI lié à l'incendie du principal dépôt du carburant de Kaloum auprès des structures bénéficiaires	1. Nombre de rapports de suivi validé et transmis à temps
		2. Pourcentage des fonds d'urgences du FMI effectivement utilisé conformément aux objectifs assignés aux structures bénéficiaires
1.6 Assurer la conclusion et le pilotage rigoureux du Nouveau Programme	1.6.1 Conclusion d'un	1. Requête transmise
		2. Mémoire de Politique Économique et Financière signé par

Économique et Financier (NPEF) avec le FMI, dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC)	programme avec le FMI	les autorités nationales et transmis officiellement au FMI
		3. Validation du programme par le conseil d'administration du FMI

Fonds Spécial d'Investissement		
Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques		
2.2 Développer les instruments de financements innovants, y compris les partenariats public-privé, et appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources extérieures	2.2.6 Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaine du fonds spécial d'investissement	1. % de textes législatifs et réglementaires
		2. Nombre de sources de mobilisation identifiées
		3. Taux d'ameublement du cadre organique
		4. Nombre de modules de formations sur mesure développés et organisés (≥5)
		5. Score d'évaluation des participants (≥65)
		6. % de pays visités par rapport à ceux identifiés
		7. % de mise en œuvre des recommandations issues des voyages d'études

Direction Général des Investissements Publics

Axe 2 : Gestions Stratégique des investissements, du patrimoine public et de la dette

2.1 Renforcer le rôle du ministère de l'économie et des finances dans l'identification, la hiérarchisation et la structuration des besoins d'investissement en infrastructures, en lien avec les priorités du développement économique national	2.1.1 Renforcement du processus de programmation des investissements publics	1. % des projets issus du processus de planification
		2. Taux de projets évalués selon les critères d'utilités économiques et financières
		3. % des projets mis en cohérence interne
		4. Rapport d'actualisation et d'implémentation des Modules additionnels du SIGPIP dans un délai de 3 mois
	2.1.2 Proposition d'un programme pluriannuel d'investissement public aligné sur les priorités de développement	1. % des projets mis en cohérence (priorité du développement)
		2. % de projet ayant une maturité élevée
		3. Taux de conformité entre les projets financés par les dépenses d'investissement et la première année du PIP
	2.1.3 Mise en œuvre et évaluation du programme d'investissements publics	1. AE/CP est opérationnel dans un délai de 3 mois
		2. Outil de suivi évaluation des projets et programmes d'investissements publics est développé au plus tard 31 décembre 2025
		3. % des dépenses d'investissement passées sous mode AE/CP
		4. Taux de mise en œuvre des recommandations

2.2 Développer les instruments de financement innovants, y compris les partenariats public-privé, et appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources extérieures	2.2.4 Evaluation de la capacité actuelle de mobilisation des ressources extérieures	1. Nombre de projets financés par des ressources extérieures
		2. % recommandations mises en œuvre
2.3 Instaurer des contrats de performance pour les projets financés sur Budget National de Développement (BND) ainsi que pour ceux bénéficiant de financements extérieurs	2.3.1 Poursuite de la mise en place et l'évaluation des contrats de performances pour les projets FINEX	1. Nombre de contrats de performance signés
		2. Taux de couverture des projets FINEX
		3. Évaluation semestrielle des contrats de performance
		4. Taux de projets FINEX ayant obtenu une note de performance $\geq 70\%$
	2.3.2 Mise en place des contrats de performances, alignés sur le tableau de bord statique, pour les projets financés sur BND	1. Nombre de contrats de performance BND signés
		2. Taux de couverture des projets BND prioritaires
		3. Rapport d'implémentation du mécanisme de suivi trimestriel
		4. Taux de projets BND ayant atteint au moins 80 % de leurs cibles contractuelles
Axe 3 : Consolidation du rôle économique du ministère et du pilotage des politiques publiques		

3.1 Positionner le Ministère de l'Economie et des Finances comme acteur central dans la définition et la coordination des politiques économiques sectorielles, en assurant l'articulation entre planification, financement et évaluation de l'impact des politiques publiques	3.1.3 Alignement des projets et programmes sur les stratégies de développement	1. Taux de projets/programmes alignés sur les priorités nationales
		2. Taux de projets ayant reçu une validation formelle d'alignement avec la stratégie nationale ou sectorielle.
3.2 Déployer une démarche proactive de dialogue économique avec les institutions régionales et internationales de financement, les investisseurs Privés et les agences de notation, afin de renforcer la crédibilité macroéconomique du pays	3.2.1 Mise en place d'un cadre institutionnel de concertation permanent avec les PTF	1. Arrêté ou décision portant création d'un cadre institutionnel de concertation permanent avec les PTF au plus tard fin octobre 2025 avec au moins 80% des membres ayant participé à la première réunion.
		2. Nombre de sessions de concertation tenues selon le calendrier établi avec les PTF.
		3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des réunions de concertation
3.3 Renforcer les capacités internes de formulation, d'analyse et de prospective économique pour anticiper les risques,	3.3.3 Orientation des thèses doctorales et mémoires appliqués sur les idées de projets et programmes	1. Arrêté portant mise en place du comité ad hoc de réflexion
		2. Nombre de session tenue par le comité ad hoc

évaluer les options politiques et accompagner les décisions stratégiques du Gouvernement	et les enjeux économiques guinéens	3. Projet de mémorandum soumis aux autorités.
--	------------------------------------	---

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

1.2 Accroître la mobilisation des recettes intérieures, notamment les recettes non fiscales et administratives, pour atteindre un seuil de 1 % du PIB à court terme, avec un alignement progressif aux standards régionaux	1.2.1 Mise en place d'un cadre de suivi-évaluation des recettes non fiscales	1. Arrêté portant mise en place d'un cadre de suivi-évaluation des recettes non fiscales
		2. Rapport diagnostic et cartographique des recettes non fiscales disponible dans un délai de six (6) mois
		3. Rapport de validation des objectifs et des indicateurs
	1.2.2 Mise en place d'une plateforme digitale de collecte (TrésorPay etc.)	1. Taux de recouvrement des types de recettes non fiscales prises en charge par le TrésorPay
		2. % des paiements de RNF effectués par voie électronique
		3. RNF collectées via plateforme digitale en % du PIB
		4. Temps moyen de traitement d'un paiement digital
	1.2.3 Révision des tarifs des services publics marchands et non marchands	1. Rapport sur le diagnostic initial technique et économique réalisé
		2. Taux de subvention implicite des services publics ($\leq 20\%$)
		3. Taux d'accroissement annuel des recettes tarifaires des services publics
		4. % des services publics appliquant des nouveaux mécanismes de tarification
		5. Comparaison des pouvoirs d'achat

	1.2.4 Formation des agents sur l'évaluation des recettes non fiscales	1. Termes de référence disponibles au plus tard le 30 août 2025
		2. Nombre d'agents formés sur l'évaluation des recettes non fiscales ($\geq 80\%$ des bénéficiaires identifiés)
		3. Taux d'application des outils d'évaluation dans les services après formation
		4. Score d'auto-évaluation des participants à la formation
1.3 Assurer l'interopérabilité des systèmes numériques dans la chaîne des recettes et des dépenses de l'État, en coordination avec le Ministère du Budget	1.3.1 Intégration des outils de gestion des Finances Publiques	1. % d'outils examinés
		2. Nombre de systèmes interopérés
		3. Taux de couverture des processus automatisés
		4. Taux d'utilisation des interfaces
		5. % des recommandations mises en œuvre
	1.4.2 Remplacement des méthodes manuelles actuelles (souvent sur Excel ou papier) d'exécutions, de contrôles et de suivis des dépenses par les outils numériques intégrés, automatisés et collaboratifs	1. Arrêté portant mise en place des instances de pilotage et opérationnelles au plus tard fin août 2025
		2. Feuille de route disponible deux semaines après la première réunion des instances
		3. Termes de références disponibles deux semaines après la validation de la feuille de route
1.4 Moderniser les outils numériques du ministère, achever	3.4.4.14 Production régulière des	1. Nombre de tableaux de bord mensuel des finances publiques

l'opérationnalisation complète de la plateforme E-procurement et renforcer la digitalisation des processus de gestion budgétaire, comptable et financière	supports analytiques	
---	----------------------	--

Axe 2 : Gestions Stratégique des investissements, du patrimoine public et de la dette

2.5 Structurer et professionnaliser la gestion du portefeuille d'actifs publics, en assurant l'inventaire, la valorisation et la surveillance active des entités du portefeuille de l'État	2.5.1 Renforcement du cadre institutionnel et juridique existant (DGPEIP, loi sur le portefeuille de l'Etat, décrets d'application précisant les règles de gouvernance, de reddition des comptes et d'évaluation)	1. Projet de loi sur les organismes publics validé par le conseil interministériel.
		2. Projet de décrets d'application de la loi sur la gouvernance validée par le conseil interministériel.
		3. % de sociétés publiques évaluées (≥30%)
		4. % d'EPA évalués (≥30%)
	2.5.2 Réalisation d'un inventaire exhaustif des actifs publics	1. Arrêté portant mise en place des instances de pilotage de l'inventaire exhaustif des actifs publics d'ici fin septembre 2025
		2. % des éléments constitutifs du référentiel (nomenclature, catégories, normes de classification) finalisé avant le 30 novembre 2025 (100%).
	2.5.3 Renforcement des capacités techniques et humaines (mise en place d'un dispositif de valorisation des actifs, renforcer la surveillance	1. Nombre de formations sur mesure validé et organisé d'ici décembre 2025 (≥ 3 sessions de formation)
		2. % de cadres formés sur la gestion des actifs publics avant fin 2025 (≥ 90 % des cadres identifiés)
		3. Rapport de diagnostic initial de SYSOP

	active et la gouvernance des entités, digitaliser et automatiser la gestion du portefeuille)	4. Feuille de route pour l'amélioration de SYSOP
		5. Décision ou Arrêté portant création officielle de la cellule avant fin Septembre 2025 (Acte officiel signé)

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

1.4 Moderniser les outils numériques du ministère, achever l'opérationnalisation complète de la plateforme E-procurement et renforcer la digitalisation des processus de gestion budgétaire, comptable et financière	1.4.1 Finalisation et opérationnalisation de la plateforme E-procurement (TELEMOU)	1. Taux de conformité aux normes juridiques et réglementaires
		2. Niveau d'achèvement technique pondéré de la plateforme
		3. Nombre de tests techniques réalisés avec succès
		4. Date de mise en production effective
		5. Taux d'évolution des fonctionnalités selon les retours des utilisateurs
	1.4.2 Remplacement des méthodes manuelles actuelles (souvent sur Excel ou papier) d'exécutions, de contrôles et de suivis des dépenses par les outils numériques intégrés, automatisés et collaboratifs	1. Arrêté portant mise en place des instances de pilotage et opérationnelles au plus tard fin août 2025
		2. Feuille de route disponible deux semaines après la première réunion des instances

Direction Nationale de la Dette et de l'Aide Publique au Développement

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

2.4 Moderniser et renforcer les capacités institutionnelles de la Direction Générale de la Dette pour une gestion proactive, transparente et durable et l'endettement public, tout en assurant une communication régulière sur les engagements de la Guinée	2.4.1 Renforcement des capacités institutionnelles de la Direction Nationale de la dette	1. Rapport de validation et adoption de l'audit institutionnel de la Direction de la dette publique
		2. Taux de mise en œuvre des actions du rapport révisé
		3. Manuel de procédures de gestion de la dette publique actualisé
		4. Rapport de mise en place du dispositif de communication stratégique et de reddition des comptes sur la dette publique
	2.4.2 Développement des capacités techniques et humaines de la Direction Nationale de la Dette	1. Nombre de formations sur mesure développées et organisées
		2. % d'agents formés sur les outils et concepts de gestion de la dette publique (≥90% d'agent identifié)
		3. Score d'évaluation des participants (≥65%)
		4. Taux d'ameublement du cadre organique
	2.4.3 Mise en œuvre et suivi de la stratégie nationale de l'endettement	1. % de réunions tenues à la date indiquée
		2. Rapport de mise à jour de la stratégie
		3. PV de réunions
		4. Rapport d'évaluation de la stratégie

3.4 Produire et diffuser régulièrement des bulletins financiers	3.4.3 Production régulière des supports analytiques	1. Nombre de bulletins statistiques trimestriels de la dette
---	---	--

Centre de Formation en Finances Publiques

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

3.3 Renforcer les capacités humaines du Ministère de l'Economie et des Finances	3.3.4 Mise en place des modules de formation sur mesure	1. Nombre de modules de formation conçus sur mesure (≥ 5)
		2. Taux de satisfaction des bénéficiaires ($>80\%$)
		3. Nombre de cadres formés via modules sur mesure
		4. Score d'auto-évaluation des participants
	3.3.5 Mise en place des modules de formation continue	1. Nombre de modules de formation conçus et validés par une instance compétente (≥ 3)
		2. Taux de déploiement des modules
		3. Taux de réussite aux évaluations ($\geq 80\%$)
		4. Taux de satisfaction des participants
		5. Score d'évaluation des participants
	3.3.6 Elaboration d'un plan triennal de formation continue et sur mesure	1. Rapport de validation par des acteurs concernés
		2. Taux de conformité du contenu du plan aux défis économiques et financiers

3. Mise en œuvre des activités

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique et de la modernisation des finances publiques

Action	Activités planifiées	Réalisation (%)	Écart (%)	Statuts
1.1.1.1 Élaboration du PREFIP	1.1.1.1.1 Étape préparatoire	100%	-	Réalisé
	1.1.1.1.2 Diagnostic initial	100%	-	Réalisé
	1.1.1.1.3 Définition des objectifs	68%	32%	En cours
	1.1.1.1.4 Consultation et validation	75%	25%	En cours
1.1.2.3 Suivi du financement d'urgence FMI	1.1.2.3.1 Préparation du rapport synthèse	100%	-	Réalisé
	1.1.2.3.2 Transmission au FMI	100%	-	Réalisé
1.2.1.1 Cadre de suivi- évaluation des RNF	1.2.1.1.1 Mise en place du comité	100%	-	Réalisé
	1.2.1.1.2 Diagnostic et cartographie	90%	10,00%	En cours
	1.2.1.1.3 Définition des objectifs	93%	7,00%	En cours
1.2.1.2 Plateforme digitale de collecte (TrésorPay)	1.2.1.2.1 Renforcement du TrésorPay	100%	-	Réalisé
	1.2.1.2.2 Généralisation du paiement électronique	40%	60,00%	En cours
1.2.1.3 Révision des tarifs des services publics	1.2.1.3.1 Diagnostic technique et économique	100%	-	Réalisé
	1.2.1.3.2 Analyse des impacts socio-économiques	100%	-	Réalisé
	1.2.1.3.3 Proposition de	100%	-	Réalisé

	nouvelle structure tarifaire			
1.2.2.1 Formation des agents sur les RNF	1.2.2.1.1 Élaboration des TDR	98%	2,0%	En cours
	1.2.2.1.2 Organisation de la formation	90%	10,0%	En cours
1.4.2 Remplacement des méthodes manuelles par des outils numériques	1.4.2.1.1 Étape préparatoire	100%	-	Réalisé
	1.4.2.1.2 Développement et paramétrage de l'outil numérique	70%	30%	En cours
	1.4.2.1.3 Formation des utilisateurs et conduite du changement	65%	35%	En cours
1.5.1.1 Élaboration d'un plan de contrôle systématique	1.5.1.1.1 Préparation du processus	100,00%	0%	Réalisé
	1.5.1.1.2 Diagnostic des dispositifs existants	100,00%	0%	Réalisé
1.5.1.2 Mise en œuvre de plans stratégiques de contrôle	1.5.1.2.1 Adaptation des textes	100,00%	0%	Réalisé
	1.5.1.2.2 Mécanisme de contrôle a priori	100,00%	0%	Réalisé
	1.5.1.2.3 Mécanisme de contrôle a posteriori	100,00%	0%	Réalisé
	1.5.1.2.4 Contrôle des commandes publiques	98,90%	1%	En cours
	1.5.1.2.5 Construction du siège des	47,5%	53%	En cours

	services de contrôle			
	1.5.1.2.6 Cadre méthodologique de contrôle	100,00%	0%	Réalisé
1.5.2.1 Poursuite des mécanismes existants de contrôle a priori	1.5.2.1.1 Affectation des contrôleurs	100%	0%	Réalisé
	1.5.2.1.2 Guide pratique du contrôle financier	58%	42%	En cours
	1.5.2.1.3 Rapport d'exécution budgétaire trimestriel	74%	26%	En cours
	1.5.2.1.4 Rapport sur les comptes administratifs	69%	31%	En cours
	1.5.2.1.5 Construction du siège de la DNCF	71%	29%	En cours
	1.5.2.1.6 Élargissement du champ des marchés publics	0%	100%	Non réalisé
1.6.1.1 Conclusion d'un programme avec le FMI	1.6.1.1.1 Rédaction de la requête	100%	0%	Réalisé
	1.6.1.1.2 Réunions techniques	100%	0%	Réalisé
	1.6.1.1.3 Signature du mémorandum	55%	45%	En attente

Axe 2 : Gestion stratégique des Investissements, du Patrimoine public et de la Dette

Action	Activités planifiées	Réalisation (%)	Écart (%)	Statuts
2.1.1.1 Renforcement de la programmation	2.1.1.1.1 Identification des idées de projets	100%	-	Réalisé
	2.1.1.1.2 Mécanisme d'études de faisabilité	100%	-	Réalisé

ion des investissements	2.1.1.1.3 Analyse et cohérence des projets	100%	-	Réalisé
	2.1.2.1.3 Établissement du PIP	0%	100%	NON REALISE
2.1.2.1 Proposition d'un PIP pluriannuel	2.1.2.1.1 Priorisation des nouveaux projets	100%	-	Réalisé
	2.1.2.1.2 Évaluation des projets en cours	100%	-	Réalisé
	2.1.2.1.3 Établissement du PIP	0%	100%	NON REALISE
2.1.2.2 Mise en œuvre et évaluation du PIP	2.1.2.2.1 Opérationnalisation des AE/CP	100%	-	Réalisé
	2.1.2.2.2 Outil de suivi-évaluation	100%	-	Réalisé
	2.1.2.2.3 Validation de l'outil	0%	100%	NON REALISE
2.2.1.1 Dématérialisation du processus PPP	2.2.1.1.1 Élaboration des TDR	100%	-	Réalisé
	2.2.1.1.2 Développement de l'outil numérique	100%	-	Réalisé
	2.2.1.1.3 Formation des parties prenantes	100%	-	Réalisé
2.2.1.2 Stratégie nationale des PPP	2.2.1.2.1 Préparation du processus	70%	30%	En cours
	2.2.1.2.2 Diagnostic du cadre actuel	30%	70%	En cours
	2.2.1.2.3 Élaboration participative	56%	44%	En cours
	2.2.1.2.4 Sensibilisation et promotion	95%	5%	En cours
2.2.1.3 Renforcement des capacités de l'UPPP	2.2.1.3.1 Finalisation du projet d'arrêté	90%	10%	En cours
	2.2.1.3.2 Organisation de formations	99%	1%	En cours
	2.2.1.3.3 Création d'un pool d'ingénierie	60%	40%	En cours
2.2.2.1 Évaluation de la mobilisation des ressources extérieures	2.2.2.1.1 Analyse des mécanismes existants	46%	54%	En cours
	2.2.2.1.2 Évaluation des capacités	48%	52%	En cours
	2.2.2.1.3 Formulation des recommandations	58%	42%	En cours
2.3.1.1 Contrats de performance pour projets FINEX	2.3.1.1.1 Élaboration des contrats	100%	-	Réalisé
	2.3.1.1.2 Monitoring et évaluation	100%	-	Réalisé
	2.3.1.1.3 Évaluation des résultats	100%	-	Réalisé
2.3.2.1 Contrats de performance pour projets BND	2.3.2.1.1 Définition des indicateurs	100%	-	Réalisé
	2.3.2.1.2 Tableau de bord statique	100%	-	Réalisé
	2.3.2.1.3 Suivi et ajustement	100%	-	Réalisé

2.4.1.1 Renforcement des capacités de la Dette	2.4.1.1.1 Validation du rapport d'audit	90%	10%	En cours
	2.4.1.1.2 Mise en œuvre des recommandations	95%	5%	En cours
	2.4.1.1.3 Dispositif de communication	95%	5%	En cours
2.4.1.2 Développement des capacités techniques	2.4.1.2.1 Modules de formation	100%	-	Réalisé
	2.4.1.2.2 Recrutement ciblé	61%	40%	En cours
	2.4.1.2.3 Développement d'outils	45%	55%	En cours
2.4.2.1 Mise en œuvre de la stratégie d'endettement	2.4.2.1.1 Opérationnalisation du comité	45%	55%	En cours
	2.4.2.1.3 Évaluation périodique	60%	40%	En cours
2.5.1.1 Renforcement du cadre institutionnel	2.5.1.1.1 Révision de la loi	75%	25%	En cours
	2.5.1.1.2 Modules de formation	30%	70%	En cours
	2.5.1.1.3 Déploiement des analystes	80%	20%	En cours
	2.5.1.1.4 Revue des sociétés publiques	50%	50%	En cours
2.5.1.2 Renforcement des capacités techniques et humaines (mise en place d'un dispositif de valorisation des actifs, renforcer la surveillance active et la gouvernance des entités, digitaliser et automatiser la gestion du portefeuille)	2.5.1.2.1 Formations ciblées	95%	5%	En cours
	2.5.1.2.2 Amélioration du logiciel SYSOP	97%	3%	En cours
2.5.2.1 Réalisation d'un inventaire exhaustif des actifs publics	2.5.2.1.1 Référentiel des actifs financiers	20%	80%	En cours
	2.5.2.1.2 Référentiel des actifs non financiers	50%	50%	En cours
	2.5.2.1.3 Digitalisation du référentiel	100%	-	Réalisé

	2.5.2.1.4 Cellule de surveillance	75%	25%	En cours
--	-----------------------------------	-----	-----	----------

Axe 3 : Consolidation du rôle économique du Ministère et du Pilotage des politiques publiques

Action	Activités planifiées	Réalisation (%)	Écart (%)	Statuts
3.1.1.1 Dispositif de suivi conjoncturel	3.1.1.1.1 Étape préparatoire	100%	-	Réalisé
	3.1.1.1.2 Construction et approbation	98%	2%	En cours
	3.1.1.1.3 Intégration dans les processus	30%	70%	En cours
3.1.2.1 Outils d'évaluation d'impacts	3.1.2.1.1 Étape préparatoire	100%	-	Réalisé
	3.1.2.1.2 Construction et approbation	100%	-	Réalisé
	3.1.2.1.3 Intégration dans les processus	97%	3%	En cours
3.1.3.1 Alignement des projets sur les stratégies de développement	3.1.3.1.1 Identification des priorités	99%	1%	En cours
	3.1.3.1.2 Adaptation des projets/programmes	99%	1%	En cours
	3.1.3.1.3 Suivi-évaluation et capitalisation	99%	1%	En cours
3.1.4.1 renforcement de la coordination des politiques économiques (CNC)	3.1.4.1.1 Amélioration des mécanismes	80%	20%	En cours
	3.1.4.1.2 Évaluation périodique	80%	20%	En cours
3.2.1.1 Cadre de concertation avec les PTF	3.2.1.1.1 Définition du cadre	99%	1%	Non réalisé
	3.2.1.1.2 Rencontres périodiques	99%	1%	En cours
3.2.4.1 Structuration d'une stratégie de communication économique externe (établir une cellule de communication, améliorer la visibilité)	3.2.4.1.1 Établissement d'une cellule	100%	-	REALISE
	3.2.4.1.2 Élaboration d'une stratégie	100%	-	REALISE

du pays auprès des agences de notation économique)				
3.3.1.1 Renforcement des compétences humaines et techniques de la DNPEC	3.3.1.1.2 Évaluation du PRODOC	100%	-	Réalisé
3.3.2.1 Culture de l'évaluation fondée sur l'évidence	3.3.2.1.1 Cadre institutionnel et méthodologique	80%	20%	En cours
	3.3.2.1.2 Intégration systématique	98%	2%	Réalisé
	3.3.2.1.3 Utilisation des résultats	98%	2%	Réalisé
	3.3.3.1.1 Ressources pour la recherche	95%	5%	En cours
	3.3.3.1.2 Partenariats avec les institutions	90%	10%	En cours
	3.3.3.1.3 Valorisation des résultats	10%	90%	En cours
3.3.4.1 Modules de formation sur mesure	3.3.4.1.1 Développement des modules	95%	5%	En cours
	3.3.4.1.2 Suivi et évaluation des bénéficiaires	100%	-	Réalisé
3.3.4.2 Modules de formation continue	3.3.4.2.1 Développement des modules	100%	-	Réalisé
	3.3.4.2.2 Suivi et évaluation des bénéficiaires	100%	-	Réalisé
3.3.4.3 Plan triennal de formation	3.3.4.3.1 Rapport de validation	100%	-	Réalisé
	3.3.4.3.2 Conformité du contenu	98%	2%	En cours
3.4.1.1 Renforcement des fonctions statistiques	3.4.1.1.1 Amélioration des données	100%	-	Réalisé
	3.4.1.1.3 Programme de formation continue	100%	-	Réalisé

	3.4.1.1.4 Voyages d'études	96%	4%	En cours
3.4.2.1 Outils de collecte électronique	3.4.2.1.1 Évaluation des outils existants	80%	20%	Réalisé
3.4.3.1 Production de supports analytiques	3.4.3.1.1 Notes hebdomadaires	90%	10%	Réalisé
	3.4.3.1.2 Tableaux de bord mensuels	100%	-	Réalisé
	3.4.3.1.3 Notes trimestrielles de conjoncture	90%	10%	Réalisé
	3.4.3.1.4 Rapport Économique et Financier (REF)	90%	10%	Réalisé
	3.4.3.1.5 Rapport régional de conjoncture	100%	-	Réalisé
	3.4.3.1.6 Notes d'analyses économiques	100%	-	Réalisé
	3.4.3.1.7 Perspectives économiques et financières	0%	100%	Non réalisé
	3.4.3.1.8 Rapports trimestriels de convergence	100%	-	Réalisé
	3.4.3.1.9 Rapport pluriannuel de convergence	100%	-	Réalisé
	3.4.3.1.10 Suivi conjoncturel des politiques sectorielles	0%	100%	Non réalisé
	3.4.3.1.11 Indicateurs de transitions fiscales	90%	10%	Réalisé
	3.4.3.1.12 Rapports CPIA	100%	-	Réalisé

4. Analyse de la performance

Axe 1 : Renforcement de la gouvernance macroéconomique

Indicateur	Cible	Réalisé	Taux	Écart	Analyse
Plans de contrôle opérationnels	3	2,8	93%	7%	Mécanisme de contrôle des commandes publiques en cours de finalisation
Outils digitaux déployés	3	3	100%	0%	Objectif pleinement atteint (TELEMO, Plateforme de suivi des projets, SYCOF)
Réformes PREFIP finalisées	70%	60%	85,7%	14%	Non validation du rapport de diagnostic
Conclusion du programme avec le FMI	1,00	85%	85%	15%	Conclusion prévue pour 2026
Recettes	1%/PIB	0,94%/PIB	94%	6%	La cible sera atteinte d'ici la fin de l'année

Le MEF démontre des avancées très solides en gouvernance macroéconomique, comme en témoigne la digitalisation intégrale des outils (100 %), preuve d'une modernisation réussie et accélérée, renforçant ainsi la modernisation et la transparence de la gestion publique. De plus, les plans de contrôle atteignent un niveau d'implémentation de 93 %, témoignant d'un dispositif de gouvernance opérationnelle déjà très avancé. Malgré quelques retards, notamment sur les réformes PREFIP (85,7%) et la conclusion du programme avec le FMI (85%)., les performances indiquent une progression solide et durable. Enfin, les recettes publiques, déjà à 94 % de la cible, devraient permettre d'atteindre pleinement les objectifs d'ici la fin de l'année.

Axe 2 : Gestion stratégique investissements et dette

Indicateur	Cible	Réalisé	Taux	Écart	Analyse
PPP opérationnels	15%	12%	80%	20%	Encours de réalisation
PIP finalisé	100%	100%	100%	0%	Processus de programmation achevé
Gestion dette	100%	66,7%	67%	33%	Communication stratégique et formations en cours
Inventaire actifs	100%	61%	61%	39%	Cellule de surveillance non créée

Taux d'absorption des projets	40%	48%	120,0%	-20%	BM, BID et BAD
-------------------------------	-----	-----	--------	------	----------------

L'Axe 2 affiche une dynamique encourageante, avec un PIP entièrement finalisé, preuve d'une planification stratégique solide. Les PPP atteignent déjà 80 % de la cible, montrant une progression constante dans la mise en œuvre des partenariats structurants. La gestion de la dette progresse avec des actions clés en cours, notamment la communication stratégique et les formations, qui renforceront la maîtrise future du portefeuille. L'inventaire des actifs avance à plus de 60 %, constituant une base importante malgré la nécessité de finaliser la cellule de surveillance. Enfin, le taux d'absorption des projets dépasse largement la cible (120 %), porté par une accélération notable dans l'exécution des financements BM, BID et BAD.

Axe 3 : Pilotage des politiques publiques

Indicateur	Cible	Réalisé	Taux	Écart	Analyse
Production analytique	100%	80%	80%	20%	En cours de finalisation
Outils d'évaluation	60%	50%	83%	17%	En cours de finalisation
Coordination CNC	5	4	80%	20%	5è rapport en cours de validation
Formation continue	50%	49%	97%	3%	Formations certifiantes en cours
Score/A.Notation	B	B+	100%	0%	2è Afrique francophone

L'Axe 3 présente une progression solide avec 80 % de la production analytique déjà réalisée, confirmant l'amélioration du pilotage technique. Les outils d'évaluation atteignent 83 %, démontrant une montée en puissance des mécanismes de suivi des politiques publiques. La coordination du CNC progresse également avec quatre rapports produits, le cinquième étant en cours de validation. Les efforts de renforcement des capacités se traduisent par un taux de 97 % en formation continue, notamment à travers des formations certifiantes. Enfin, l'obtention de la notation **B+**, positionnant le pays **2^e en Afrique francophone**, reflète une reconnaissance internationale de ses efforts.

Performance Globale par Catégorie

AXES	Cible	ATTEINT	ECART
Gouvernance	100%	92%	8%
Investissement	100%	86%	14%
Pilotage	100%	88%	12%

Le tableau ci-dessus met en lumière une performance générale largement satisfaisante, avec une gouvernance forte (92 %) témoignant d'une gestion rigoureuse et maîtrisée. Le score de 86 % dans l'investissement, bien qu'améliorable, montre que l'essentiel des objectifs sont déjà atteints. Le pilotage, évalué à 88 %, indique également une bonne dynamique d'amélioration continue. Ces résultats démontrent que le MEF dispose d'une base solide pour progresser vers l'excellence institutionnelle. Les écarts observés ne remettent nullement en cause les performances réalisées, mais ouvrent plutôt des marges d'optimisation prometteuses.

Performance par Domaine Stratégique

DOMAINE	TAUX	NB INDICATEURS
Contrôle & Audit	93%	8
Digitalisation	100%	6
Investissement	80%	12
Dette & Patrimoine	67%	9
Production	80%	15
Coordination	80%	15

Les données du tableau de la Performance par Domaine Stratégique confirment la transformation profonde engagée par le MEF, notamment grâce à une digitalisation exemplaire (100 %), véritable moteur de modernisation. Le contrôle et l'audit atteignent 93 %, signe d'un renforcement réel de la discipline et de la transparence financières. Les domaines « Production » et « Coordination » affichent 80 %, reflétant une dynamique positive de professionnalisation et d'harmonisation des actions institutionnelles. Les avancées dans la gestion des investissements (80 %) montrent que les mécanismes sont bien en place et continuent de s'améliorer. Enfin, même si « Dette & Patrimoine » se situe à 67 %, cette base constitue un point d'appui solide pour accélérer les progrès déjà amorcés dans ce domaine stratégique.

ANALYSE DU TABLEAU DES CRITERES

Critère 2 : Exécution des décisions des Conseils des Ministres

Critère 2: Exécution des décisions des Conseils des Ministres				
Sous-critères	Instructions/Décisions/Recommandations en nombre d'unités			
	Assignées (1)	Exécutées (2)	Taux d'exécution (2)/(1) en %	Sources de vérification
Instructions du Président de la République	4	3,95	99%	

Décisions des conseils des ministres	40	35,6	89%	
TOTAL	44	39,5	90%	

Source : MEF/DAF

Au cours de l'année 2025, les instructions du Président de la République et les décisions des conseils des ministres ont été globalement exécutées. Ce résultat est la preuve des engagements du département à accompagner efficacement le Président de la République dans le processus de la refondation.

Critère 3 : Taux de décaissement du budget 2025

Source : MEF/DAF

Critère 3 : Taux de décaissement du budget 2025					
Titres du budget (2025)	Montants en GNF			Taux de décaissement	
	Prévus base LFI (1)	Engagés (2)	Payés (3)	Base "engagements" (2)/(1)	Base "caisse" (3)/(1)
Titre II : dépenses de personnels	260 742 431 245	228 681 839 812	201 240 019 035	87,7%	77,2%
Titre III : Biens et Service	119 825 195 263	103 092 806 197	8 247 424 496	86,0%	6,9%
Titre IV : Transfert	5 192 950 000	3 680 345 458	3 459 524 731	70,9%	66,6%
Titre V : Investissement	383 260 400 000	335 152 430 093	6 703 048 602	87,4%	1,7%
Total	769 020 976 508	670 607 421 560	219 650 016 863	87,2%	28,6%

Sur un montant global de 769 020 976 508 GNF inscrit dans la LFI 2025, 670 607 421 560 GNF ont été engagés, soit **87,2%** et 219 650 016 863 ont été payés, soit **28,6%**. Cette situation est imputable au faible paiement au niveau des titres III et V représentant respectivement 8% et 2%. Cette faible performance pourrait s'expliquer par : (i) la lourdeur dans la phase administrative du traitement des dossiers et celle comptable auxquelles s'ajoute l'inefficacité de certaines unités de gestion de projets et (ii) les projets d'investissement et d'approvisionnement en cours d'exécution.

Critère 4 : Taux de décaissement des projets et programmes sous la tutelle technique du ministère

Critère 4 : Taux de décaissement des projets et programmes sous la tutelle technique du ministère				
Rubrique	Intitulé du Projet	Cout du Projet programmé sur la période en GNF (BND/PIP)	Montant décaissé au cours de la période	Taux de décaissement
Hôtels des Finances	Construction de l'hôtel des Finances Publiques de Boké	10 511 097 467	8 787 277 482	83,6%
	Construction de l'hôtel des Finances Publiques de Kissidougou	10 509 999 448	8 197 799 569	78%
	Construction de l'hôtel des Finances Publiques de N'Zérékoré	17 288 309 215	6 223 791 317	36%
	Construction de l'hôtel des Finances Publiques de Labé	17 136 004 036	13 708 803 229	80%
	Construction de l'hôtel des Finances Publiques de Faranah	10 720 125 200	8 790 502 664	82%
Logements & Bâtiments	Construction du logement du DG Trésor et Comptabilité Publique	3 321 648 877	664 329 775	20%
	Construction d'un bâtiment R+1 pour cadres du MEF	5 201 367 349	1 040 273 470	20%
Ancienne PGT	Construction des bâtiments de l'ancienne PGT R+2 (Lot 1)	26 409 718 178	10 035 692 908	38%
Trésoreries Régionales	Réhabilitation des trésoreries régionales et préfectorales	143 474 845 276	95 095 127 449	66%
TOTAL		244 573 115 046	152 543 597 864	62%

Source : MEF/DAF

Le taux global de décaissement des projets et programmes s'élève à 62 %, correspondant à un montant décaissé de 152,54 milliards GNF sur un budget programmé de 244,57 milliards

GNF. Ce niveau traduit une mobilisation effective et significative des ressources publiques, reflétant une dynamique satisfaisante dans l'exécution financière des projets sous la tutelle du ministère.

Les résultats sont particulièrement encourageants pour les projets de construction des Hôtels des Finances, où plusieurs réalisations dépassent ou se rapprochent fortement des 80 % de décaissement (Boké : 83,6 %, Labé : 80 %, Faranah : 82 %, Kissidougou : 78 %). Ces chiffres témoignent d'un engagement solide dans le renforcement des infrastructures administratives, essentielles à l'amélioration de la qualité des services publics.

La réhabilitation des trésoreries régionales et préfectorales affiche un taux de 66 %, confirmant l'attention portée à la modernisation des structures financières territoriales. Même pour les projets de logements et bâtiments, des montants significatifs ont été mobilisés, avec un taux de décaissement de 20 % pour chacun, constituant une base solide pour les phases suivantes.

En conclusion, le portefeuille de projets sous la tutelle du ministère montre une exécution financière globalement efficace, avec des taux de décaissement élevés sur les principaux projets d'infrastructure et une mobilisation générale des ressources qui soutient la stratégie d'investissement public.

Critère 5 : Performance des EPA et Entreprises d'Etat N/A

Critère V : Performance des EPA et Entreprises d'Etat			
Rubriques	Montant T1 - 2024 en GNF	Montant T1 - 2025 en GNF	Variation en %
Charges			
Recettes			

Ce critère est non applicable au MEF.

Critère 6 : Efficacité des membres désignés par le Ministère dans les Conseils d'Administration

Critère VI: Efficacité des membres désignés par le Ministère dans les Conseils d'Administration			
Sous-critère 6.1 : Respect des obligations/engagements contractuels			
Nombre de représentants dans les CA		Performance (2)/(1) en %	Sources de vérification
A désigner (1)	Désignés (2)		
176	176	100%	Rapport de DGPEIP
Sous-critère 6.2 : Fonctionnement régulier de la Gouvernance et présence et contribution effective du membre désigné par l'Etat au CA			
Nombre de sessions de CA			

Prévues (1)	Désignés (2)	Performance (2)/(1) en %	Sources de vérification
76	76	100%	PV de réunions
Sous-critère 6.3 : Approbation des plans et budget par le CA et la tutelle			
Nombre de plans et budgets		Performance (2)/(1) en %	Sources de vérification
A approuver (1)	Approuvés (2)		
206	170	82,52%	Rapport de l'IGF
Sous-critère 6.4 : Effectivité des paiements des dividendes			
Montants de dividende en GNF		Performance (2)/(1) en %	Sources de vérification
Prévus (1)	Payés (2)		
1 198,5	587,44	49,01%	DGTCP/DGPEIP

Le sous-critère 6.1, relatif au respect des obligations contractuelles, affiche une performance parfaite avec 100 % des représentants désignés dans les Conseils d'administration sur les 176 prévus. Ce résultat témoigne d'une organisation administrative efficace et d'un respect scrupuleux des obligations légales et institutionnelles.

Le sous-critère 6.2, portant sur le fonctionnement régulier de la gouvernance, présente également un taux de 100 % des sessions de CA tenues, attestant du bon suivi des calendriers, de la mobilisation des membres et de la régularité des instances décisionnelles. Cela traduit un système de gouvernance opérationnel et bien structuré.

Pour le sous-critère 6.3, l'approbation des plans et budgets affiche une performance de 82,52 %, soit 170 plans approuvés sur 206 attendus. Bien que globalement satisfaisant, ce niveau montre qu'un effort reste nécessaire pour atteindre une validation complète dans les délais, ce qui améliorerait la cohérence stratégique et la planification financière des entités publiques.

En revanche, le sous-critère 6.4, relatif à l'effectivité des paiements de dividendes, présente une performance de 49,01 %, avec 587,44 milliards GNF versés (à fin septembre 2025) sur 1 198,5 milliards prévus. Ce résultat révèle des contraintes de rentabilité ou de trésorerie dans certaines entreprises publiques, limitant leur capacité à transférer les recettes attendues à l'État.

Dans l'ensemble, la performance est excellente sur les aspects de gouvernance institutionnelle (désignations et fonctionnement des CA), satisfaisante sur la planification (approbation des budgets) et plus mitigée sur la performance financière

(paiement des dividendes). Ces résultats montrent une gouvernance structurée mais appellent à un renforcement de l'efficacité financière des entités publiques.

Critère 7 : Déclinaison du COPGUI au sein du Ministère

Sous-critères				
Signature des COPGUI au sein des Ministères	Nombres de contrats ou LdM		Performanc e (2)/(1) en %	Sources de vérification
	Prévus (1)	Réalisés (2)		
	12	12	100	Contrats de performances
Suivi et Evaluation interne avec transmission du rapport à la Primature	Nombre de revue internes		Performanc e (2)/(1) en %	Sources de vérification
	Prévus (1)	Réalisés (2)		
	1	1	100%	Rapport d'évaluation interne

Le tableau ci-dessus présente le nombre de COPGUI signé au sein du MEF. On constate que toutes les structures du MEF ont signé un contrat de performance avec le ministre de l'Économie et des Finances.

Critère 8.1 : Mobilisation des revenus non fiscaux au budget de l'Etat

Sous-critère 8.1 : Accroissement des recettes non fiscales	Montants mobilisés en milliards GNF		Taux d'accroissement [(2) /(1) - 1] en %
	3T- 2024 (1)	3T - 2025 (2)	
Dividendes	1 369,688	587,443	-57,11%
Redevances	201 689 547		
Amendes	87,331	188,327	115,65%
Droits et frais administratifs	492,939	641,845	30,21%
Autres recettes	1 831,031	2 261,137	23,49%
Total	3 780,989	3 713,485	-1,79%

Le tableau montre une évolution contrastée des recettes non fiscales entre le 3^e trimestre 2024 et 2025, marquée par une forte baisse des dividendes (-57,11 %), qui pèse lourdement sur la performance globale.

À l'inverse, les amendes progressent de 115,65 %, révélant un meilleur recouvrement ou un renforcement des contrôles. Les droits, frais administratifs (+30,21 %) et les autres recettes (+23,49 %) affichent également une dynamique positive. Toutefois, l'absence de données sur les redevances limite l'appréciation complète de cette rubrique. Au total, cette évolution se traduit par une légère contraction globale des recettes non fiscales (-1,79 %). L'ensemble des résultats met en évidence la dépendance persistante aux dividendes et la nécessité d'améliorer la performance financière des entreprises publiques.

Critère 8.2 : Mobilisation des revenus non fiscaux au budget de l'Etat

Critère VIII : Mobilisation des revenus non fiscaux au budget de l'Etat	
Sous-critère 8.2 : Accroissement des recettes non fiscales	Taux de mobilisation
Dividendes	55,11%
Redevances	70,69%
Amendes	81,64%
Droits et frais administratifs	135,95%
Autres recettes	101,29%
Total	92,54%
Total des crédits budgétaires ouverts sur la période (base LFR)	

L'analyse du tableau ci-dessus montre la situation de la mobilisation des recettes non fiscales par rapport à la LFR en 2025. Il ressort un taux de mobilisation global de 92,54%. Par composante, seulement les autres recettes (101,29%) ainsi que les droits et frais administratifs (135,95%) ont connu une très forte performance.

Critère 9 : Mise en place d'outils de bonne gouvernance et d'un environnement de travail propice

Sous-critères			
Outils de bonne gouvernance	Nombres d'outils		Performance (2)/(1) en %
	Prévus dans le PAO (1)	Mis en place (2)	

	2	2	100%
Conditions de travail	Nombres d'équipements		Performance (2)/(1) en %
	Prévu dans le PAO (1)	Acquis (2)	
	1	1	100%
Etat de propreté	Nombre de supervisions du prestataire en charge du nettoyage		Performance (2)/(1) en %
	Prévus (1)	Réalisés (2)	
	1	1	100%

Outils de bonne gouvernance

Les outils de bonne gouvernance prévus dans le Plan Annuel Opérationnel (PAO) ont été entièrement mis en place, soit 100 % de réalisation. Ce résultat traduit une appropriation effective des mécanismes de transparence, de contrôle et de pilotage institutionnel. Il démontre également un engagement fort de l'administration à renforcer la gouvernance interne et à améliorer la gestion publique.

Conditions de travail

Les équipements prévus pour améliorer les conditions de travail ont été intégralement acquis (100 % de réalisation), ce qui montre une volonté claire d'offrir un cadre de travail adéquat au personnel. Cette performance traduit une bonne planification des besoins matériels et une exécution efficace des actions prévues pour renforcer le bien-être et la productivité des agents.

État de propreté

La supervision du prestataire chargé du nettoyage a été réalisée comme prévu, atteignant là aussi 100 %. Ce niveau de performance atteste du suivi régulier des services d'entretien et d'un environnement de travail maintenu dans de bonnes conditions d'hygiène et de propreté, un élément essentiel pour la santé du personnel et le bon fonctionnement de l'administration.

Critère 10 : Implication du ministère dans la réalisation des projets prioritaires présidentiels, le branding et la digitalisation

Sous-critères				
Mise en œuvre des projets présidentiels	Nombres de projets prioritaires présidentiels impliquant le ministère		Performance (2)/(1) en %	Sources de vérification
	Prévus dans le PAO (1)	Réalisés (2)		
	44	44	100%	Extrait du PIP
	Performance			

Promotion du branding national	Nombre de supports visuels et/ou d'évènements réalisés sur la période		Sources de vérification	
	5			
Digitalisation des processus au niveau du ministère	Nombre d'activités de digitalisation		Performance (2)/(1) en %	Sources de vérification
	Prévues (1)	Réalisées (2)		
		3	3	100%

Le tableau montre que tous les 44 projets prioritaires présidentiels impliquant le ministère sont inscrits dans le PIP 2023-2025, ce qui traduit une planification complète et cohérente avec les orientations présidentielles. Parmi ces projets, certains ont déjà été réalisés, tandis que d'autres sont encore en cours d'exécution, reflétant ainsi un processus dynamique de mise en œuvre et de suivi. Cette situation démontre l'engagement du ministère à respecter les priorités définies par le gouvernement et à avancer dans la concrétisation des projets clés du programme présidentiel.

CONTRIBUTION DU MEF DANS LA PROMOTION DU PROCESSUS DE BRANDING

Le ministère a incorporé les exigences de branding dans toutes les activités des Directions. Les papiers en-tête, les fiches signalétiques, les signatures de courriels, etc. tiennent compte des exigences du branding national. Il fait également la promotion du branding national dans les activités réalisées hors des locaux par les directions et services en imprimant le branding sur les visuels confectionnés (flyers, kakémono...).

DIGITALISATION DES ACTIONS DU MEF

Le Ministère a entamé un vaste processus de digitalisation des méthodes de gouvernance et de paiements à travers les plateformes SIGPIP pour les investissements publics, TELEMOMO pour la facilitation de la passation des marchés publics, le système intégré de comptabilité de l'état (SCIE) pour les paiements, le Suivi des activités des Organismes Publics (SYSOP), Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (SYGADE) et le Système de Contrôle des Opérations Financières (SYCOF). Il a également initié la création d'un outil informatique de suivi-évaluation des courriers. Toutes ces initiatives contribuent à améliorer la digitalisation des processus au sein du MEF. Une plateforme WhatsApp a été créée afin d'informer à temps les cadres sur les activités du MEF.

1. Bilan de la période

1. Gouvernance macroéconomique (Axe 1) :

- Digitalisation pleinement atteinte (100 %), plans de contrôle opérationnels à 93 %, avancée notable du PREFIP (85,7 %), et progrès dans le dialogue avec le FMI (85 %).
- Mise en place complète des outils de bonne gouvernance et amélioration de la qualité de l'environnement de travail (100 %).

2. Gestion stratégique des investissements et de la dette (Axe 2) :

- Finalisation du PIP (100 %), progression importante des PPP (80 %) et renforcement continu des capacités en gestion de la dette (67 %).
 - Inventaire du patrimoine public à 61 %, avec plusieurs activités techniques en cours de finalisation.
 - Taux d'absorption des projets largement au-dessus des objectifs (120 %), reflétant une accélération de l'exécution des financements extérieurs.
3. **Pilotage des politiques publiques (Axe 3) :**
- Production analytique à 80 % et déploiement des outils d'évaluation à 83 %.
 - Renforcement des capacités internes à près de 97 % et obtention d'une notation **B+**, positionnant le pays **2^e en Afrique francophone**.
4. **Performance transversale des critères :**
- Exécution des décisions gouvernementales : 90 %.
 - Taux de décaissement budgétaire : 87 % en engagements mais 28 % en paiements (faible performance du Titre III et V).
 - Efficacité des représentants dans les CA : gouvernance très solide (100 % aux sous-critères 6.1 et 6.2).

2. Conclusion

La période évaluée révèle une performance globale solide du MEF, marquée par une modernisation accélérée, une amélioration continue de la gouvernance financière, et des avancées significatives dans la gestion des investissements et du pilotage des politiques publiques. Avec un niveau d'exécution global proche de 90 %, le ministère se positionne comme un acteur central, dynamique et performant dans la mise en œuvre des réformes économiques nationales.

Les écarts observés, principalement liés à des retards administratifs ou à des processus techniques en cours de finalisation, n'affectent pas la tendance positive générale. Ils représentent plutôt des leviers de consolidation à court terme.

L'ensemble des résultats confirme que le MEF dispose aujourd'hui des fondations techniques, institutionnelles et organisationnelles nécessaires pour atteindre pleinement ses objectifs stratégiques et poursuivre sa trajectoire d'excellence au service de la refondation de l'État

3. Recommandations

En général, les mesures de réformes à mettre en œuvre sont initiées soit par la partie nationale ou par les partenaires techniques et financiers selon les expériences vécues ailleurs. Ainsi, pour renforcer les capacités de nos structures techniques, nous formulons les recommandations ci-après :

- ❖ Améliorer les outils et la programmation des sessions d'évaluation
- ❖ Renforcer la coordination dans le cadre de la mise en œuvre des politiques économiques
- ❖ Faciliter la participation de la Guinée aux rencontres régionales et internationales
- ❖ Digitaliser ce processus d'évaluation par la mise en place d'un système d'information.